

SÉCURISER LE TRAVAIL COLLABORATIF ET LES ACCORDS DE CONSORTIUM

PROGRAMME de la formation

Se préparer aux enjeux du partenariat

- Les enjeux des coopérations
- Protéger les innovations
- Sécuriser la R&D et ses droits antérieurs
- Etat des lieux
- Organiser les règles du jeu

Travailler en partenariat

- Se préparer au processus de négociation du partenariat :
 - Pratiques de négociation
 - Accords pré-contractuels
 - Accord de consortium
 - Accord de concession de licence
 - Spécificités des partenariats interculturels
- Faciliter la mise en œuvre et anticiper le futur du partenariat :
 - Propriété et exploitation des résultats
 - Anticiper le futur du partenariat et les risques de conflits
 - Gestion des partenariats

Points clés et bonnes pratiques

Formation développée et mise en œuvre par :

En collaboration avec :

Jeudi 31 mai 2018
9h00 à 17h30 À TOULOUSE

DURÉE : 1 JOUR

PRIX : 650 €

TARIF PME : 450 €

OBJECTIFS

- Comprendre le processus de partenariat.
 - Assurer la sécurisation et la pérennisation du travail collaboratif.
 - Maîtriser la rédaction et l'exploitation des contrats de partenariat et accords de consortium en matière de PI.

PUBLIC

- Acteurs et porteurs de projets
 - Pôles de compétitivité
 - Cadres
- Direction études et recherche
 - Chercheurs
- Chargés de valorisation

Intervenant

- Marie SONNIER POQUILLON, Avocat
Spécialiste en droit de la propriété
intellectuelle.

Pré-requis

- Avoir un minimum de pratique en matière de PI.

Pédagogie

- Exposés et cas pratiques.
- Dialogue entre l'intervenant et les participants.
- Echanges de bonnes pratiques.